



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUILLET 2019

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Date de la Convocation : 03 JUILLET 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 09 juillet à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'AZE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick MONIN.

Étaient présents :

Mesdames Alexandra BONOT, Véronique DUFETRE, Aurore DUTARTRE, Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE

Messieurs Jean-Paul DUFOUR, Daniel BRESSAND, Daniel BOUCHARD, Dany GRANDJEAN, Alain GRIVOT, Serge THIRARD,

Étaient excusés : Madame Caroline CORREIA, Messieurs Denis FENEON et Christian GENDRE

Secrétaire de séance : Véronique DUFETRE

ETAT CIVIL

Naissance de Lucas Adelino Dominique FERREIRA FRANCISCO le 04 juin

Mariage de VALENTIN Maud et PERIER Noël Christian le 22 juin

1. Présentation projet épicerie

M. le Maire informe le conseil municipal qu'après 2 ans de fermeture de l'épicerie et qu'après que le projet d'un habitant d'Azé de reprise de l'épicerie ait avorté, il était important de trouver un projet pour faire revivre le local dont l'emplacement sur la place de la mairie est un atout. Suite à l'exploration de plusieurs pistes, il est envisagé d'initier un projet de point de vente de producteurs bio et de vente de produits artisanaux locaux.

Le Maire donne la parole à Julien Thiriet, Producteur de fromage de chèvre, Cécille DUBART, Paysanne boulangère, Magali LAGARDE créatrice meubles et accessoires, Christophe CYRIELLE, Maraicher bio :

Le groupement de producteurs locaux bio souhaite obtenir un avis du Conseil municipal sur le principe du projet afin de lancer une réflexion plus poussée et de déterminer le cadre et les contours du projet sur lesquels ils souhaitent s'engager pour l'élaboration d'un projet viable.

Le groupement insiste sur le fait qu'il souhaite monter un projet commercial avec la vente de produits mais insiste sur le fait de le coupler avec un projet pédagogique en relation avec l'agriculture et l'alimentation. A ce titre, il peut être envisagé d'inclure dans le projet des associations azéennes dans la réalisation de ce projet.

La vente serait tenue par les producteurs et artisans à tour de rôle sous forme de permanence (3 ou 4 demi-journées par semaine). L'ouverture ne se fera pas avant l'automne, le groupement de producteurs ayant besoin d'élaborer un projet stable et viable.

Le Maire propose d'imaginer d'autres projets complémentaires sur les temps de non occupation des locaux tels qu'un repair café, un point ordinateur connecté.

Les élus ont souhaité la création d'une Commission pour travailler sur le projet de mise en place de la boutique et délimiter les contours de ce dernier.

Le Conseil Municipal à 10 voix pour et 2 voix contre,
DONNE un avis favorable à la continuité du projet.

APPROUVE la nomination de Cécile MARIOTTE, Michèle MONTANGE, Daniel BRESSAND, Serge THIRARD, Alexandra BONOT et Patrick MONIN à la Commission « Projet Boutique BIO/Produits artisanaux ».

2. Sécurité Rizerolles : présentation du projet avant concertation avec la DRI

Le Maire donne présentation du projet de sécurisation des piétons à Rizerolles. Une réunion est programmée avec la DRI le 26 août. Le Conseil Municipal après réflexion décide de revoir avec le Maître d'œuvre le projet pour retravailler 4 points à savoir :

- Passage de l'Impasse de la Goulette,
- Passage pour monter aux Grottes,
- Pose des planchettes bois,
- Croisement de Rizerolles.

3. Ecole : organisation année scolaire.

• *Présentation convention Cruzille.*

Le Maire donne lecture du projet de convention à passer avec l'IME de Cruzille pour l'accueil d'enfants sur l'année 2019/2020. Le Conseil municipal souhaite recevoir Monsieur BINO au prochain Conseil municipal pour de plus amples informations. Deux modifications à la convention vont être demandées à l'IME de Cruzille.

Le Conseil municipal à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention après les modifications apportées par l'IME de Cruzille.

• *Courrier du maire de St Gengoux de Scissé*

Le Maire donne lecture du courrier de réponse du Maire de Saint Gengoux de Scissé. L'organisation sera inchangée pour la rentrée scolaire de septembre 2019 à savoir : les classes de maternelles et le CP à Saint Gengoux de Scissé et les classes de CE et de CM à Azé. Le Conseil municipal de Saint Gengoux de Scissé délibérera le 16 juillet prochain sur l'organisation de la rentrée 2020.

• *Départ de la Directrice de l'Ecole de Saint Gengoux de Scissé*

Le Maire informe le Conseil municipal du départ de Madame la Directrice de l'Ecole de Saint Gengoux de Scissé pour la rentrée scolaire 2019.

4. Construction Ecole et cantine : point sur les travaux

Le Maire donne la parole à Daniel BRESSAND.

La peinture est bientôt finie dans la 4^{ème} classe. La moitié des plafonds est posée.

Le plaquiste a pris beaucoup de retard ce qui entraîne un retard général des entreprises intervenants sur le chantier.

5. Préparation manifestations d'été : Foire, Festiv'halles, Roc d'Azé

Une commission sécurité aura lieu le 27 juillet prochain pour l'organisation de la foire.

Le Maire fera une réunion de sécurité pour le Roc d'Azé.

Pour le Festiv'Halles, il n'est pas nécessaire de réaliser une réunion sécurité car le nombre de participants est estimé à moins de 500 personnes.

6. Ressources humaines :

- Le Maire informe le Conseil Municipal de la stagiairisation d'un Agent Technique.
- Un agent demande la modification de son temps de travail ce qui entraîne une modification de la fiche de poste, la perte de son affiliation à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et une diminution de plus de 10% de son temps de travail. La demande doit être étudiée lors de la prochaine réunion de la Commission Technique du Centre de Gestion. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la diminution du temps de travail de l'agent. Une délibération sera prise en temps voulu après avis du CTP.

- Renouvellement du contrat à durée déterminée pour un agent avec une augmentation de la durée de travail hebdomadaire soit 20 heures au total.
- Renouvellement du contrat à durée déterminée d'un agent d'animation et de deux agents administratifs aux mêmes conditions que le précédent.
- Un nouvel Agent technique est arrivé le lundi 1er juillet 2019.
- Suite à un trop versé de rémunération, un agent Technique doit reverser à la Commune une partie qui a été trop perçue.

Le Conseil municipal à l'unanimité après en avoir délibéré ;

DECIDE du plan d'apurement ci -après, soit 71.28 euros par mois à partir de septembre 2019 jusqu'à mars 2020 inclus.

7. Téléphones des agents

La parole est donnée à Jean-Paul DUFOUR. Les agents techniques avaient jusqu'à maintenant une prime pour participer aux frais téléphoniques de leurs abonnements personnels engagés lors de leur temps de travail et pour la réalisation de leurs missions. Les nouveaux agents techniques ne souhaitent pas communiquer leurs numéros de téléphone personnel. Le Conseil municipal décide d'acheter un téléphone portable et de souscrire un abonnement mobile qui servira pour les deux agents.

8. Demande d'annulation des frais d'huissier de Garderie suite à erreur matérielle

Suite au problème matériel de refus de prélèvement automatique des titres de la garderie, des frais d'huissier ont été facturés à une administrée qui de toute bonne foi pensait que le prélèvement était effectué normalement.

Le Conseil municipal à l'unanimité :

DECIDE d'annuler les frais d'huissier de l'administrée.

9. Piscine d'Azé

Suite à une fente sur la bonde de fond qui provoquait une fuite importante, les bassins étaient fermés. Des travaux d'urgence ont été effectués ce qui a permis la réouverture de la piscine pendant la période estivale. Néanmoins des travaux de réparation plus conséquents sont prévus à la fin de la saison.

10. Organisation secrétariat de mairie et agence postale pendant la période estivale : fermeture du 12 août au 16 août 2019

Le Maire informe le Conseil Municipal de la fermeture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale la semaine 33 du lundi 12 août au samedi 16 août 2019 pour la période estivale.

11. Travaux effectués et en cours

Depuis l'arrivée du deuxième agent, le service technique a commencé le fauchage, nettoyé le parvis de la Mairie. La petite vitrine d'affichage de la Mairie est à remplacer. Les vitres sous les halles ont été changées. Beaucoup de bois a été enlevé dans les forêts communales.

12. Au fil du mois

- **Commissions communales et intercommunales**
- **18/06 : Rencontre IEN Mâcon Nord et directeur de Cruzille**
- **19/06 : Jury d'assises**
- **20/06 : MBA : conseil des maires. Conseil d'école**
- **27/06 : MBA : conseil des maires**
- **28/06 : rencontre président du conseil départemental**

- **Autres rencontres**
- **13/06 : coda 71**
- **14/06 : inauguration caserne**
- **19/06 : Réunion Tilles**
- **21/06 : fête de la musique**
- **30/06 : batailles d'Azé**
- **06/07 : cérémonie Brancion**

13. Questions diverses

Droit de préemption urbain : parcelle C75 et C76

Le Conseil municipal ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

Cantine scolaire :

Le Maire donne parole à Monsieur Serge THIRARD ;

- **effectif prévisible de la classe de l'IME pour savoir combien de repas sont à prévoir à la cantine, qui inscrit les élèves qui mangent ?**

La question sera posée lors du rendez-vous fixé avec Monsieur BINO.

- **possibilité d'avoir une journée où la nouvelle cantine serait ouverte fin août pour que les surveillantes de cantine et le cuisinier puissent organiser l'espace, disposer les tables...**

Le Conseil municipal est d'accord pour réunir le personnel technique avant la rentrée pour la nouvelle organisation.

- **demande du SIGALE de pouvoir disposer d'un local spécifique (garderie des grands ou ancienne salle de classe) pour faire leurs activités entre midi et deux, et pouvoir y laisser leur matériel**

Plusieurs pistes sont envisagées, il sera possible de leur attribuer une salle.

Avenant à la convention Poste

Le Maire donne lecture de la Convention relative à l'organisation de LPAC d'Azé : changement d'horaires ouverture au public. Le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE le Maire à signer la convention.

Fermeture trésorerie

La Trésorerie municipale de La Roche Vineuse fermera le 31 août 2019.

Pose d'enseigne

Le Maire donne lecture d'un courrier pour la demande de pose d'une enseigne. Le Conseil Municipal donne son approbation mais précise que l'enseigne ne doit pas être lumineuse. Cet avis ne vaut pas accord d'urbanisme. Le demandeur devra poser une demande d'urbanisme si nécessaire.

Procédure de reconnaissance catastrophe naturelle : sécheresse.

Le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture. La Préfecture peut déclarer un état de catastrophe naturelle si plusieurs plaintes résultent de même fait sont déposées.

Aide sociale : attribution d'une aide

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion de la « Commission sociale » s'est déroulée dernièrement concernant la difficulté d'une famille Azéenne à payer ses dettes et à subvenir à leur besoins. La Commission propose de participer au règlement d'une facture d'électricité pour un montant de cinq cents euros afin d'éviter d'éventuelles coupures d'électricité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de participer au paiement d'une facture d'électricité à hauteur de cinq cents euros.

Demande du foyer rural : boîte à clé

Le Maire donne lecture d'un courrier du Foyer rural concernant une demande pour la pose d'un coffre à code pour la gestion des clefs des intervenants. L'achat et la pose se feront par le Foyer rural. Le Conseil municipal donne son accord mais souhaite réfléchir, en collaboration avec le Foyer rural à l'endroit de pose le plus approprié.

Armoire fibre orange : grise au lieu de beige

Le Conseil municipal autorise la pose d'une armoire grise au lieu de beige comme demandé dans l'autorisation d'urbanisme.

Réponse pôle environnement pour collecte rue Dufour

Le Maire donne lecture du courrier de réponse de MBA, service collecte des ordures ménagères. La modification de collecte répond à des obligations règlementaires. C'est pourquoi MBA ne souhaite pas organiser de réunion publique.

Retrait délibération concernant l'encaissement des recettes de vente de bois

Lors de la réunion du Conseil municipal du 14 mai 2019, le Conseil municipal à l'unanimité votait une délibération concernant l'encaissement par l'ONF.

La Préfecture demande de procéder au retrait de la délibération en application des articles L214-7 et L214-8 du code forestier, L2121-29 du code général des collectivités territoriales.

Demande Mr Etienne : stockage bois sur une parcelle communale

Monsieur ETIENNE demande l'autorisation le dépôt de bois sur une zone de débardage appartenant à la Commune.

Le Conseil municipal à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention d'occupation de la zone de stockage.

Préservation du bocage

La Direction Départementale des Territoires de la Préfecture de Saône-et-Loire rappelle l'importance du bocage dans le département de Saône-et-Loire. Suite à la candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO en Charolais-Brionnais plusieurs réglementations sont susceptibles de s'appliquer pour leur préservation (code de l'urbanisme, code de l'environnement, politique agricole commune).

Rapport annuel OPAC

Le Maire met à disposition le rapport de l'OPAC.

14. Tour de table

Alain GRIVOT : la route d'Aine qui vient d'être refaite a été détériorée par les poids lourds et les fortes chaleurs. La Commune préparera un courrier à l'entreprise en charge des travaux. Les comptes rendus ne sont pas envoyés aux particuliers. Réponse est donnée que la liste des destinataires a été retrouvée. Les deux derniers compte-rendu ont été envoyés dernièrement. Les travaux sur la grille de Burchères n'ont pas été réalisés. Les travaux sont à prévoir prochainement.

Daniel BOUCHARD : L'entreprise Guinot a goudronné vers le chemin en Jaillet. Suite à leur intervention, deux véhicules ne peuvent pas se croiser. Réponse de Monsieur DUFOUR : l'aménagement a été réalisé en fonction des réseaux de GAZ qui passent sur le côté de la chaussée. Les véhicules peuvent se croiser en empiétant sur le trottoir, des bordures franchissables ayant été prévues à cet effet. Les gouttières sous les halles ont-elles été vues ? Réponse de Monsieur Dufour, oui. En vue de travaux à la carrière, est-il possible de demander la sortie du poteau électrique sur le domaine public ? Il est actuellement sur une propriété privée. Le Maire prendra contact avec le SYDESL.

Jean-Paul DUFOUR : Le SYDESL a posé un nouveau compteur d'éclairage public « Chemin de la Motte ». La Commune doit choisir le fournisseur. Un devis a été demandé pour poser l'éclairage public devant la cave coopérative. La Commune devra délibérer pour faire les travaux. L'entreprise THIVENT a été choisie pour les travaux d'assainissement, la première réunion de chantier aura lieu le 26 juillet.

Serge THIRARD : l'opération de nettoyage réalisée avec l'Ecole d'Azé s'est bien passée.

Dany GRANDJEAN : le robinet du cimetière ne fonctionne plus. Réponse de Monsieur DUFOUR : les agents Technique ont solutionné le problème. Une carcasse de mouton a été brûlée à Aine. Ce n'est pas la première fois. Réponse de Patrick MONIN : si ce problème doit se reproduire, la Commune fera intervenir le SDIS puis recherchera le fauteur pour facturer l'intervention des pompiers.

Cécile MARIOTTE : des déchets verts sont régulièrement brûlés. Réponse de Patrick MONIN : les déchets verts doivent être emmenés en déchèterie.

15. Agenda

- **14 /07 : cérémonie 12h00**
- **22/07 : MBA, préparation convention assainissement**
- **27/07 : Commission de sécurité foire d'Azé du 2.3.4.5 août**
- **23/24 et 30/31 août : Festiv'halles**

Tous les points étant abordés, la séance est levée par le Maire à 23h30.
Le prochain Conseil municipal se tiendra le 17 septembre 2019 à 20h00.